

**Fiche bilan - Action 22**

**Axe 4** : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

**Sous-axe 4.1** : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

**Groupe thématique** : GTh Agriculture

**Action 22 « Monter une étude sur la viabilité et la pérennité des systèmes d'élevage en milieux humides »**

<b>Statut</b>	Abandonnée
<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer la recherche sur la part des milieux humides en termes de SAU et en termes de poids dans les résultats économiques des exploitations à travers la :             <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Caractérisation des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage en milieux humides,</li> <li>b. Identification des facteurs influençant la viabilité technico-économique des exploitations en milieux humides.</li> </ol> </li> <li>2. Diffuser ces résultats.</li> </ol>
<b>Pilotes d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anciennement IDELE</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires potentiels :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ MTES-CGDD</li> <li>○ APCA, réseau des Chambres d'agriculture</li> <li>○ INRA</li> <li>○ CEN</li> <li>○ RAD</li> <li>○ FMA</li> <li>○ Association Française pour la Production Fourragère</li> <li>○ Agences de l'eau</li> </ul> </li> </ul>
<b>Financeurs</b>	A définir
<b>Lien avec les autres actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action 19</li> <li>• Action 20</li> <li>• Action Y</li> <li>• Action 23</li> </ul>

<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Publication d'un référentiel technico-économique des exploitations agricoles utilisatrices de milieux humides à destination des acteurs agricoles et environnementaux</li></ul>
<b>Bilan de l'action depuis son démarrage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Action abandonnée par retrait du porteur de projet initial faute de moyens.</li></ul>
<b>Propositions de suites</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Créer et animer un réseau national des systèmes d'élevage utilisateurs de milieux humides (techniciens, éleveurs) qui pourrait être force de proposition pour des études thématiques.</li><li>• Créer des synergies avec l'action du FMA sur les expérimentations dans le cadre de la mission interministérielle pour étudier les valeurs d'usage des zones humides pour l'élevage, sur les 3 sites pilotes.</li><li>• Travailler sur la transmission des exploitations et des services rendus.</li><li>• Rapprochement avec le projet APEX (CA Pays de la Loire) et ses suites : il est prévu d'élargir le réseau d'étude dans les années à venir.</li><li>• Réflexions de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire autour d'une valorisation de l'agriculture de marais. <u>Piste</u> : définir des services rendus par les espaces prairiaux humides à l'élevage bovin extensif (recherche de financements).</li></ul>